



**SEANCE DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU JEUDI 8 JUILLET 2021 A 19 H 30  
CONVOCATION**

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil de la Communauté d'Agglomération qui se tiendra au théâtre « Le Dôme » à Saumur – Salle de spectacles, aux date et heure indiquées, ci-dessus.

**Politiques contractuelles**

1 - Contrat de Relance et de Transition Ecologique : Approbation et signature

Saumur, le 29 juin 2021  
Le Président de la Communauté d'Agglomération  
Saumur Val de Loire  
Maire de la Ville de Saumur



Jackie GOULET

*En application de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération est adressée avec la présente convocation.*

*NOTA : La présence des conseillers aux séances du Conseil d'Agglomération est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L2121-20 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales).*